
**Dossier récapitulatif des gagnants
au Prix « Technologies économes et propres »
de 2009 à 2010**

Ce prix fait partie des Prix Entreprises et Environnement organisés chaque année par le ministère du développement durable et l'ADEME, en partenariat avec l'association OREE et LE CREDIT COOPERATIF.

2010 - Prix Technologies économes et propres

TILLY – SABCO pour Polychiller, système de refroidissement de volailles par immersion



Le POLYCHILLER, procédé de refroidissement de poulets entiers par immersion, est une première mondiale. Il a été présenté par TILLY-SABCO, une PME bretonne du secteur de l'abattage et de la transformation de poulets destinés à l'exportation, comptant 315 personnes. Cette technologie a été mise au point avec le LEZ PROCESS, un partenaire local.

D'une capacité de 18 tonnes/heure, le procédé se décline en 2 lignes de 3 bacs d'eau refroidie et recyclée en continu grâce à un mélange d'eau et d'air brassé qui permet de maintenir une température de l'eau constante dans chaque bac et qui a pour effet d'accélérer la descente en température des poulets entiers. L'avancée des poulets est réalisée par un flux aéro-hydraulique.

Par rapport aux procédés classiques, cette technologie innovante présente de nombreux avantages :

- en termes d'environnement et d'économie pour l'entreprise : consommation d'eau divisée par 5 soit une économie de 710 m³ par jour, valorisation et transformation des matières organiques, réduction de la pollution des eaux rejetées de 60 % ;
- de qualité et de fraîcheur du produit car le refroidissement du produit est nettement plus rapide, l'intégrité physique des poulets est respectée ainsi qu'une meilleure sécurité sanitaire et une homogénéité des produits grâce à une prise en eau régulière ;
- de conditions de travail : une amélioration de la sécurité du personnel par l'absence de mouvement mécanique dangereux.

Ce procédé a vocation à améliorer la compétitivité de l'entreprise, à pérenniser ses positions sur ses marchés stratégiques avec une ambition affirmée : devenir une référence en matière de développement durable.

**2010 - Mention spéciale du jury
dans la catégorie « Technologies économes et propres »**

SIMIRE pour BLUE PROTECH, son vernissage poudre sans rejet de composé organique volatile (COV)



L'entreprise SIMIRE, implantée à Macon, est une PME du secteur de la fabrication des meubles de bureau et de magasin qui emploie 200 salariés. Elle produit et commercialise un produit innovant dans le domaine des vernis. BLUE PROTECH est une marque déposée par la société SIMIRE pour l'application de la finition en poudre époxy sur bois. Ce procédé de vernissage industriel, conforme au référentiel de la marque NF Environnement, répond aux exigences du mobilier de collectivité, parquet, jouet, menuiserie en milieu humide, à usage intérieur et extérieur.

Il ne contient pas de solvants et ne rejette pas de COV lors de l'application du produit ou de son utilisation. Il remplace les vernis polyuréthane par des vernis à base de poudre époxy sur bois. 95 % de la poudre est appliquée sur le produit contre 60 % pour un vernis polyuréthane conventionnel. Le vernis est d'un aspect légèrement grainé, résistant aux rayures, à l'abrasion, aux chocs, aux UVA – UVB et au brouillard salin avec des valeurs supérieures jusqu'à 3 à 4 fois à celles du vernis classique. Ce procédé est compatible avec différents supports à base de bois (MDF, Massif, Multiplis...) pour lignes arrondies ou profils non conventionnels. Cette nouvelle finition est adaptée pour usage intérieur et extérieur à la fois : un seul vernis écologique pour une large plage d'utilisation.

Contact : Amin CHKIR – Chef produit sous-traitance industrielle
03 85 20 47 00 achkir@simire.fr

2009 - Prix Technologies économes et propres

LES ATELIERS DE L'ARGOAT pour sa transformation de graisses animales en biocombustible



La société Atelier de l'Argoat produit chaque année environ 500 tonnes d'andouilles et andouillettes dont 90% de produits élaborés à la main dans le respect du Code des Usages. 60% de la production totale correspond à La Véritable Andouille de Guéméné à l'Ancienne.

Cependant, les produits finis ne représentent que 30 % des matières premières achetées. Les 70 % restant sont principalement des rejets polluants constitués de graisses et d'eau.

L'entreprise a donc mis en œuvre une solution globale et systémique de valorisation de ces déchets par transformation en biocombustible et en co-produit commercialisable.

Pour ce faire, les graisses sont piégées dès la table de travail et sont ensuite fondues et déphasées dans un décanteur lamellaire pour séparer l'eau et les matières solides de l'huile animale.

L'installation a coûté 380 000 € et a bénéficié de 104 000 € de subvention de l'ADEME, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil Général d'Ille et Vilaine.

Celle-ci a ainsi permis de réduire les impacts environnementaux de façon significative.

-Les charges polluantes ont été diminuées de 23%,

-Le taux de restitution de l'eau à la sortie du process de production a été augmenté de 10%

-La consommation d'énergie fossile a diminuée de 60% du fait de l'utilisation du nouveau combustible issu des graisses animales.

De plus l'installation génère des économies induites non négligeables :

- sur la facture d'assainissement,

- par la vente du surplus d'huile animale,

- par la diminution de 50% de la facture d'enlèvement des déchets,

- et la diminution de 20% de la facture d'électricité et bien entendu de 60% de celle de gaz.

A ce bilan déjà très positif, s'ajoute une baisse significative du nombre d'accidents du travail du fait de l'amélioration de la propreté des zones de travail moins graisseuses et donc moins glissantes.

La Politique Environnementale de l'Atelier de l'Argoat, se base sur un engagement quotidien de toute l'équipe de ne rien laisser au hasard. Ainsi, chacun reste à l'affût de toute nouveauté réglementaire et de toute innovation technique qui pourrait soutenir leurs efforts de réduction des impacts environnementaux de leur activité.

Contact : Joël TINGAUD – Président Directeur Général

Joel.tingaud@wanadoo.fr

**2009 - Mention spéciale « Traitement des rejets atmosphériques »
dans la catégorie Technologies économes et propres**

LANXESS ELASTOMERES pour sa réduction de composés organiques volatils



LANXESS Elastomères produit, sur son site de Port-Jérôme, des caoutchoucs synthétiques par un procédé de polymérisation utilisant un solvant organique. Ces caoutchoucs sont destinés à l'industrie des pneumatiques (bande de roulement, flancs) et vendus dans le monde entier (80% à l'export).

Afin de limiter ses émissions de Composés Organiques Volatils (COV) générées principalement par le solvant (coupe d'hexane) et, ainsi, de réduire son empreinte environnementale, LANXESS Elastomères a mis en place en 2008 une solution de traitement de l'air particulièrement innovante et performante au niveau des unités de séchage du caoutchouc.

C'est une installation composée de deux technologies complémentaires ; l'une de concentration des COV et l'autre, d'oxydation thermique régénérative.

L'étape de concentration, fait appel, après plusieurs étages de filtration, à une adsorption sur un support de zéolites au rendement d'épuration particulièrement élevé et supportant les hautes températures et le fort taux d'humidité qu'imposent les conditions de fabrication.

Les COV piégés lors de cette étape sont ensuite désorbés par de l'air chaud et envoyés vers l'unité d'oxydation pour être détruits. L'intérêt de cette seconde opération est de n'utiliser que peu d'énergie, la réaction étant « autotherme » (c'est-à-dire s'entretenant par elle-même) et la chaleur produite est valorisée au sein de l'unité de production.

Ce procédé permet ainsi au site de Port-Jérôme de réduire de 95% ses émissions de COV canalisées sans aucune émission supplémentaire de gaz à effet de serre.

Contact : Michel VITRE – Responsable Environnement

michel.vitre@lanxess.com

**2009 - Mention spéciale « Technologie et développement durable »
dans la catégorie Technologies économes et propres**

CLUB MEDITERRANEE pour la mise en place d'un traitement
écologique de ses eaux usées



Le Club Med « La Plantation d'Albion », situé à l'île Maurice, est le premier grand « resort » de luxe équipé de Jardins Filtrants® pour traiter toutes ses eaux usées. La qualité des eaux obtenue permet une réutilisation de toutes les eaux traitées pour l'irrigation des espaces verts. Pour cette réalisation, le Club Méditerranée s'est appuyé sur l'expertise de la société française Phytorestore qui a conçu une véritable station végétale très esthétique au sein du Village pour traiter 400 M³ d'eaux usées par jour et sans générer aucune nuisance.

Le fonctionnement de cette station de traitement des eaux usées absorbe aisément les variations de charge importantes et résiste aux conditions météorologiques parfois extrêmes. La station ne nécessite pas l'intervention d'experts pour la maintenance et se passe totalement de produits chimiques. Enfin, la question des boues ne se pose même pas puisqu'elles s'intègrent à la végétation de la station.

Par ailleurs, une véritable zone humide a été créée alors que beaucoup sont en voie de disparition sur l'île Maurice. De plus, cette zone humide dispose de nombreuses plantes indispensables pour la survie d'oiseaux tropicaux et elle permet également de créer un site conservatoire pour la biodiversité locale qui s'est vite appropriée cet espace privilégié.

Cette réalisation montre qu'il est possible de faire une opération de traitement d'eau dans un pays tropical tout en restaurant des ressources locales et en réalisant une opération financière très intéressante. Les coûts d'investissement sont en effet légèrement inférieurs à ceux d'une station traditionnelle en béton à boue activée et surtout, les coûts de fonctionnement sont particulièrement réduits car il n'y a besoin ni d'électricité, ni de produits chimiques.

Contact : Agnès WEIL : Directrice Développement Durable

agnes.weil@clubmed.com